

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BEDOUMA ALAIN
YODA, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION REGIONALE,**

A

**L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU PREMIER
CASEM DE L'ANNEE 2010 DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

24 février 2010

Madame le Ministre Délégué ;
Monsieur le Directeur de Cabinet ;
Monsieur le Secrétaire Général ;
Monsieur l'Inspecteur Général des Services ;
Mesdames et Messieurs les membres du CASEM ;

Je voudrais, à l'occasion de l'ouverture de nos travaux, me féliciter de la tenue régulière du CASEM malgré les difficultés de prévision des activités du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, activités qui évoluent au gré des évènements de la scène internationale, régionale et nationale.

Je me réjouis car cette rencontre institutionnelle nous offre un cadre de réflexion et d'orientation de l'action de notre diplomatie afin de mieux remplir notre mission qui est de contribuer au renforcement de l'autorité de l'Etat, à la promotion d'une gouvernance partagée et au rayonnement international du Burkina Faso.

Mesdames et Messieurs les membres du CASEM,

Lors de notre deuxième CASEM de l'année 2009, tenu le 31 décembre, nous avons pu noter avec satisfaction les résultats positifs enregistrés par l'action diplomatique du Burkina, durant l'année 2009.

Ces résultats visibles et appréciables concernaient aussi bien le fonctionnement régulier des diverses instances et autres cadres de concertations que la qualité de notre participation aux travaux des instances internationales.

Ces résultats positifs concernaient également le renforcement de nos relations avec le cercle des amis du Burkina Faso ainsi que notre plus grande ouverture sur le monde. Enfin, nous nous étions réjouis de la partition jouée par notre administration dans les règlements de conflits.

Mesdames et Messieurs,

A cette même occasion de la tenue du 2^{ème} CASEM de l'année 2009, j'avais remis des lettres de mission à mes principaux collaborateurs qui, à leur tour, je le suppose, ont adressé des lettres de mission à leur collaborateurs.

En conséquence et, pour parachever le dispositif, vous devez, au sortir de cette session du CASEM, remplir des fiches d'attentes pour tous vos collaborateurs.

Cette généralisation du système des lettres de missions des différents responsables et des fiches d'attentes pour tous les agents du Ministère nous permettra de nous inscrire totalement dans le sens de la gestion axée sur les résultats, conformément à la réforme globale de l'Administration.

En outre, j'insiste pour dire que chaque responsable devra veiller à la tenue régulière de ses Conseils de direction lesquelles précéderont impérativement la tenue des CASEM.

Mesdames et Messieurs les membres du CASEM,

La présente session du CASEM sera consacrée à l'examen et à l'adoption du programme d'activités 2010 de notre département.

Je vous rappelle également que 2010 constitue la dernière année du quinquennat du Président Blaise COMPAORE.

Je vous invite, par conséquent, à engager une véritable prospection afin de réussir notre part du programme de gouvernement « le progrès continu pour une société d'espérance ».

A ce titre, il convient d'inscrire notre action dans cinq directions :

- le renforcement des capacités opérationnelles de notre diplomatie ;
- la recherche permanente d'une consolidation de la place du Burkina Faso dans la Sous régions, en Afrique et dans le monde ;
- le maintien et le développement des acquis de l'intégration sous régionale et régionale ;
- Enfin, la contribution à la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde.

C'est en allant dans ces directions et en maintenant ces caps que notre diplomatie pourra contribuer activement au rayonnement international du Burkina Faso.

Je l'ai dit et je le répète bien volontiers, la Ministre Déléguée et moi-même, sommes entièrement disposés à engager avec vous toutes réflexions susceptibles de contribuer à la bonne marche du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. C'est la raison pour laquelle nous vous assurons de notre disponibilité à examiner avec la plus grande attention les recommandations que vous serez amenés à formuler pendant vos travaux.

En souhaitant plein succès à nos concertations, je déclare ouverte la première session pour l'année 2010 du Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale.

Je vous remercie.